








## Une opportunité d'accompagnement pour les PME

**RISE est une initiative du Gouvernement de la République du Bénin conçue pour accélérer la croissance des PME et jeunes entreprises innovantes à fort potentiel.**

Cette initiative accompagne la croissance et la résilience des PME en offrant un **appui financier combiné à une assistance technique**. Elle participe à la création d'emplois et de richesses et au renforcement de l'inclusion économique et sociale. RISE a aussi pour objectif de permettre aux PME de renforcer leur attractivité et éligibilité à des financements innovants.

RISE est mise en œuvre par l'Agence de développement de Sèmè City (Sèmè City) et l'Agence de Développement des PME (ADPME) sous l'impulsion du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et avec l'appui de la Banque mondiale, de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne.

Sont concernées, les PME évoluant dans les secteurs stratégiques suivants :

-  ○ L'agro-industrie ;
-  ○ L'industrie légère (BTP, menuiserie, textile, etc.) ;
-  ○ Les industries créatives et culturelles ;
-  ○ Les services à haute valeur ajoutée (transport, logistique, tourisme, numérique, etc.)
-  ○ Les services et industries pour une ville durable (économie circulaire, assainissement, gestion des déchets, etc.).

## Critères d'éligibilité

- ◆ Vous êtes **inscrits au RCCM** depuis **au moins une année** à la date de clôture des candidatures (15 janvier pour la première cohorte)
- ◆ Vous êtes en mesure de justifier un chiffre d'affaires supérieur à 15 millions de FCFA
- ◆ Vous disposez d'au moins **un état financier**
- ◆ Vous évoluez dans les **secteurs stratégiques** du programme (mentionnés supra)
- ◆ Vous souhaitez bénéficier d'un appui pour financer des **actifs immatériels** (certification, labélisation, brevet, etc.) et/ou des **prestations de services** (études de marchés, plans d'affaires, assistance comptable et juridique, etc.)
- ◆ Vous êtes en mesure de **financer au moins 20%** du besoin exprimé par vos **propres moyens** (fonds propres) ou **l'accompagnement d'une institution financière** (crédit)

## Ce que nous offrons ?

Une assistance technique déclinée en 3 étapes pour renforcer les compétences commerciales et faciliter l'accès aux marchés

1. Diagnostic personnalisé

2. Parcours de formation collectives

3. Parcours de coaching

- ◆ Le diagnostic personnalisé aidera à identifier des axes d'accompagnement adaptés aux besoins spécifiques des PME
- ◆ Des **sessions de formation** en groupe, abordant des thématiques telles que la gestion financière et administrative, la négociation commerciale, la digitalisation, la préparation à la levée de fonds, les normes et certifications, seront mises en place.

- ◆ Un accompagnement personnalisé sera mis en place, comprenant un **parcours de coaching** axé sur les besoins identifiés. Des professionnels expérimentés et ayant une expérience sectorielle pertinente seront disponibles afin de résoudre les problématiques spécifiques auxquelles les PME sélectionnées font face.

Une assistance financière :

- ◆ Un **appui financier** allant jusqu'à 30 millions de FCFA **moyennant une contrepartie à mobiliser** en fonds propres ou crédit par la PME.
- ◆ L'appui financier est destiné à financer des actifs immatériels (certification, labélisation, etc.) et certaines prestations de services (études de marché, plans d'affaires, etc.) et **n'est pas destiné à financer des actifs monnayables** (équipements, matériels, etc.).

## Processus de sélection

La **sélection des lauréats** sera effectuée lors d'une première phase via une plateforme accessible par le lien <http://rise.bj/>; un **cabinet indépendant** sera ensuite chargé de l'analyse des formulaires de candidatures soumis, de la collecte des pièces justificatives requises, et de la tenue d'entretiens avec les candidats présélectionnés.

**Deux appels à candidatures seront lancés à partir du 04 décembre 2023 :**

- **La date limite pour soumissionner à la 1<sup>ère</sup> cohorte est fixée au 15 janvier 2024**
- **Les dates de la 2<sup>ème</sup> cohorte seront communiquées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024**

Le **calendrier** indicatif d'accompagnement de la 1<sup>ère</sup> cohorte se décline tel que suit :

<b>Réunions d'information pour les candidats (Cotonou et villes proches)</b>	14/12/2023 à Cotonou à Sèmé One (matin) 21/12/2023 à Cotonou à l'ADPME (matin)
<b>Meetups à l'intérieur du pays (Parakou et Bohicon)</b>	19/12/2023 à Bohicon
<b>Ouverture de permanence pour assister le dépôt des candidatures (Sèmè City)</b>	14/12/2023 à Cotonou à Sèmé One (après-midi) 19/12/2023 à Cotonou à Sèmé One (matin) 21/12/2023 à Cotonou à l'ADPME (matinée) 04/01/2024 à Cotonou à Sèmé One et ADPME (matin) 11/01/2024 à Cotonou à Sèmé One et ADPME (matin)
<b>Evaluation et sélection des lauréats</b>	du 15 janvier au 09 février 2024
<b>Annonce des lauréats</b>	du 12 au 15 février 2024
<b>Lancement de l'accompagnement technique et financier</b>	19 février 2024

**Nota :** un seul porteur de projet est autorisé à déposer la candidature pour une même entreprise.

**RISE** est une initiative **inclusive** vis-à-vis des femmes et des jeunes. Le projet entend contribuer au développement du secteur privé béninois en donnant accès à toutes les PME aux mêmes opportunités sur l'ensemble du territoire.



**candidatez jusqu'au 15 janv 2024**  
sur [www.rise.bj](http://www.rise.bj)

[Back to top](#)